

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Octobre 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit à 16 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de séances à la Mairie de Royan en session ordinaire sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, d'après convocations faites le 25 Octobre 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Gausseil Barrot, Couzinet, Couinil, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Nartreau, Rochedezeux, Chamboulan, Grussermeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.
Représenté : M. Pouget par M. Brusset.

OBJET :
Poste auxiliaire
Congé de Mme MENU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Couinil ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées (2 voix contre M. Papeau et M. Guichaoua).

Le Conseil Municipal

Vu la demande de congé de 21 jours présentée par la gérante du bureau des P.T.T. du Parc

Vu sa proposition de remplacement par Melle MENU Marie Claude
décide

que Mme MENU employée contractuelle au bureau de poste auxiliaire du Parc prendra son congé annuel du 1er Octobre au 21 Octobre inclusivement

qu'elle sera remplacée pendant son congé par Melle Marie Claude MENU

Que Melle Marie Claude Menu recevra pour salaire la somme de 14.000 frs (quatorze mille frs) qui seront mandatés ch XXX, art. 8 du budget (participation communale dans le service postal)

Approuvé à l'unanimité

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 8 Nov.1958
Le Sous-Préfet
signé: illisible

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,
signé: SEUGNET

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 12 Nov.1958
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué



L. SEUGNET